

01/12/2025

L'Odyssée du Cacao

Du cœur de nos terres
au palais du monde.

Découvrez notre cacao éthique, traçable et certifié.



Cameroon

DEMANDEZ NOTRE
OFFRE EXPORT

Scoop Mengang

NOTE EXPLICATIVE À DESTINATION DES INVESTISSEURS

SCOOP MENGANG – Coopérative de Production Agricole

1. Contexte et vision du projet

SCOOP MENGANG est une coopérative agricole engagée dans la production, la transformation et l'exportation de cacao conforme aux normes internationales.

Notre ambition est claire : **structurer une filière performante, traçable, certifiée et durable**, capable de créer de la valeur pour les producteurs, les partenaires et les investisseurs.

La levée de fonds actuelle de **250 000 €** vise à accélérer notre croissance, renforcer nos capacités opérationnelles et consolider notre conformité aux exigences du marché européen (RDUE) et des certifications internationales (Rainforest Alliance).

2. Pourquoi une levée de fonds ?

Cette levée de fonds permet de financer :

- L'amélioration des capacités de production et de collecte,
- La mise en place d'outils de traçabilité et de conformité RDUE,
- Le renforcement de la logistique d'exportation,
- Le développement commercial et marketing,
- L'obtention et le maintien des certifications internationales,
- L'accompagnement technique des producteurs.

Chaque euro investi contribue directement à la montée en puissance de la coopérative.

3. Modalités de l'investissement

- **Montant unitaire proposé** : 100 000 €
- **Durée** : 3 ans, renouvelable
- **Forme** : apport en compte courant d'associé ou convention de partenariat
- **Statut** : investisseur non exploitant, avec droit d'information renforcé
- **Rémunération annuelle** : 48 000 € brut (48 % de rentabilité)
- **Versement** : trimestriel ou semestriel
- **Plafond sur 3 ans** : 144 000 € (hors reconduction)

4. Rentabilité et performance attendue

La coopérative évolue dans un secteur à forte demande internationale, avec un marché du cacao structurellement porteur.

Les projections financières montrent une **rentabilité annuelle estimée entre 7 % et 15 %** dans le cadre des parts sociales, et une rentabilité contractuelle de **48 %** pour les investisseurs partenaires.

Ces performances reposent sur :

- La montée en gamme du cacao certifié,
- L'accès direct aux marchés export,
- La réduction des intermédiaires,
- L'amélioration des marges grâce à la conformité RDUE,
- La valorisation de l'impact social et environnemental.

5. Gouvernance, transparence et sécurité

Pour garantir la confiance des investisseurs, la coopérative met en place :

- Un **reporting trimestriel** (CA, marges, volumes, certifications, KPI),
- Un **canal bancaire dédié** aux opérations d'investissement,
- Un accès aux **rapports financiers et audits**,
- Un comité stratégique (participation optionnelle),
- Un cadre contractuel clair incluant :
 - Clause de sortie détaillée,
 - Clause de confidentialité,
 - Clause de non-ingérence,
 - Clause attributive de compétence.

6. Risques et mesures d'atténuation

Comme tout investissement, celui-ci comporte des risques : agricoles, logistiques, réglementaires, financiers ou de marché.

Un **tableau de risques détaillé** est annexé au contrat, avec les mesures d'atténuation mises en place par la coopérative : certifications, diversification, partenariats logistiques, veille réglementaire, contrôle qualité, etc.

7. Pourquoi investir maintenant ?

- Le marché européen impose désormais des normes strictes (RDUE) : **les coopératives conformes seront les grandes gagnantes.**
- La demande mondiale de cacao premium et certifié est en forte croissance.
- La coopérative est déjà structurée, opérationnelle et en phase d'expansion.
- L'investissement permet d'accélérer un projet à fort impact social, économique et environnemental.
- Le modèle coopératif garantit une gouvernance démocratique et transparente.

8. Documents fournis

Les investisseurs reçoivent :

- **Le contrat d'investissement complet,**
- **Les annexes financières** (scénarios et projections),
- **Le tableau des risques,**
- **Le bulletin de souscription,**
- **Les documents de conformité** (statuts, plan de certification, business plan).

9. Conclusion

Investir dans SCOOP MENGANG, c'est :

- Soutenir une filière agricole responsable,
- Participer à un projet structurant pour les producteurs,
- Bénéficier d'un modèle rentable, transparent et sécurisé,
- Contribuer à l'essor d'un cacao traçable, certifié et compétitif sur les marchés internationaux.

Nous restons disponibles pour toute question, échange ou rendez-vous.

Avec respect et détermination,
L'équipe de SCOOP MENGANG



SCOOP MENGANG

PROAC COOP-CA

Société Coopérative avec Conseil d'Administration

Des Producteurs Agricoles du Cameroun

Au Capital de 1 000 000 F CFA



Immatriculation MINADER : N°25/151/CMR/CE/02/010/CCA/032004/032004000

Siège social : Odza -Yaoundé 4 (Cameroun)

Bureau secondaire : 8 rue Jesse Owens 93210 St-Denis (Stade de France)

Tél : +237 6 651 70 31 31 / +33 6 85 07 75 09

@ : info@mengang-cacao-durable.fr

CONTRAT D'INVESTISSEMENT

« Produire ensemble, grandir ensemble »

SCOOP MENGANG – Coopérative de Production Agricole

Informations générales – Les parties

Entre les soussignés :

La Coopérative

1. SCOOP MENGANG,
PROAC COOP-CA Société Coopérative des Producteurs Agricoles du Cameroun
Siège social : Odza Yaoundé Cameroun
Etablissement secondaire : 8 rue Jesse Owens 93210 St-Denis (Stade de France)
Ci-après « la Coopérative »

2. Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Ci-après « l'Investisseur »

Article 1 – Objet du contrat

Le présent contrat formalise l'investissement de **100 000 €** réalisé par l'Investisseur dans le cadre de la levée de fonds globale de **250 000 €**, destinée à renforcer les capacités opérationnelles, commerciales, logistiques et certifiantes de la Coopérative.

Article 2 – Modalités de l'investissement

- **Forme** : apport en compte courant d'associé ou convention de partenariat.
- **Durée** : 3 ans, renouvelable par accord écrit.
- **Statut** : investisseur non exploitant, avec droit d'information renforcé et clause de sortie.

Article 3 – Rémunération

- **Montant annuel** : 48 000 € brut (48 % de rentabilité).
- **Versement** : trimestriel ou semestriel.
- **Plafond** : 144 000 € sur 3 ans, sauf reconduction.

Article 4 – Garanties et transparence

- Accès aux rapports financiers et audits.
- Reporting trimestriel : CA, marges, certifications, volumes exportés, KPI.
- Paiements via canal bancaire dédié.
- Documentation fournie : business plan, projections financières, plan de certification.

Article 5 – Engagements de la Coopérative

La Coopérative s'engage à :

- Respecter les normes RDUE, Rainforest Alliance et toute réglementation applicable ;
- Déployer les outils marketing, commerciaux et logistiques nécessaires ;
- Renforcer les capacités de production, traçabilité et conformité ;
- Valoriser l'impact social, environnemental et économique.

Article 6 – Options complémentaires

- Participation au comité stratégique (optionnelle).
- Mention du contributeur dans les supports de communication (si souhaité).
- Priorité de réinvestissement en cas de nouvelle levée.

Article 7 – Clause attributive de compétence

Pour tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la validité du présent contrat, **les parties conviennent d'attribuer compétence exclusive aux tribunaux du ressort de [Ville / Pays choisi]**, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Article 8 – Clause de sortie détaillée

8.1 – Principe

Sortie totale ou partielle possible à l'issue des 3 ans ou lors d'une reconduction.

8.2 – Préavis

Notification écrite **90 jours** avant la date souhaitée.

8.3 – Remboursement du capital

Délai maximum de **90 jours** après acceptation.

8.4 – Rémunération

Due jusqu'à la date effective de sortie (prorata temporis si nécessaire).

8.5 – Sortie anticipée

Possible en cas de force majeure, situation exceptionnelle ou accord mutuel.
Délai maximum : **60 jours**.

8.6 – Obligations de la Coopérative

Transparence, communication des montants dus, état financier actualisé.

8.7 – Obligations de l'Investisseur

Restitution des documents internes, confidentialité 3 ans après sortie.

8.8 – Effets

Fin des droits financiers futurs et des obligations de reporting.

Article 9 – Clause de confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentielles toutes les informations financières, techniques, commerciales et stratégiques, pendant la durée du contrat et **3 ans après sa cessation**.

Article 10 – Clause de non-ingérence

L'Investisseur reconnaît que la gestion opérationnelle relève exclusivement de la Coopérative. Il ne peut intervenir dans les décisions internes, relations producteurs, choix commerciaux ou opérations quotidiennes.

Article 11 – Dispositions finales

Le présent contrat entre en vigueur à la date de signature.
Établi en deux exemplaires originaux.

ANNEXE 1 – Scénarios financiers et projections

Scénario prudent (croissance 8 %)

- Rentabilité : 7–10 %
- Remboursement assuré sur 3 ans

Scénario réaliste (croissance 12 %)

- Rentabilité : 12–15 %
- Excédents réinvestissables

Scénario dynamique (croissance 18 %)

- Rentabilité : 15–20 %
- Forte capacité d'expansion

Indicateurs suivis

- Volumes exportés
- Marges nettes
- Certifications
- Prix du cacao
- Coûts logistiques
- Conformité RDUE

ANNEXE 2 – Tableau des risques

Catégorie de risque	Description	Probabilité	Impact	Mesures d'atténuation prévues par la Coopérative
Risque agricole	Variations de rendement liées au climat, maladies, disponibilité de la main-d'œuvre.	Moyenne	Élevé	Bonnes pratiques agricoles, formation producteurs, diversification parcelles, suivi agronomique.
Risque de marché	Fluctuation du prix du cacao sur les marchés internationaux.	Moyenne	Élevé	Contrats d'achat sécurisés, négociation premium qualité, certifications RA/RDUE.
Risque logistique	Retards d'exportation, hausse des coûts de transport, ruptures d'approvisionnement.	Moyenne	Moyen	Partenariats logistiques, planification anticipée, diversification transporteurs.
Risque réglementaire	Changements législatifs (RDUE, normes d'exportation, fiscalité).	Faible à moyenne	Élevé	Veille réglementaire, conformité proactive, audits externes.
Risque financier	Tensions de trésorerie, retards de paiement, fluctuations des charges.	Moyenne	Moyen	Canal bancaire dédié, reporting trimestriel, gestion prudente des flux.
Risque opérationnel	Défaillance interne, mauvaise gestion, erreurs humaines.	Faible	Moyen	Procédures internes, formation continue, supervision renforcée.

Catégorie de risque	Description	Probabilité	Impact	Mesures d'atténuation prévues par la Coopérative
Risque de gouvernance	Conflits internes, mauvaise prise de décision, manque de transparence.	Faible	Élevé	Gouvernance démocratique, comité stratégique, audits réguliers.
Risque de réputation	Atteinte à l'image de la coopérative (qualité, conformité, communication).	Faible	Moyen	Contrôle qualité strict, communication maîtrisée, conformité certifiée.
Risque de change	Variation EUR/XAF ou USD/XAF affectant les marges.	Moyenne	Moyen	Ajustement des prix, négociation en devises stables, suivi mensuel.
Risque de non-performance	Objectifs non atteints (volumes, marges, certifications).	Faible à moyenne	Élevé	Plan d'action trimestriel, suivi KPI, accompagnement technique.

Signatures

Fait à _____ [Ville]

Le _____ \ _____ \ _____ [Date]

Pour la Coopérative :

Nom, fonction

Signature

Pour l'Investisseur :

Nom, prénom

Signature